

Relever les défis de demain...

2007

sera donc l'année du renouveau pour le Comité départemental du tourisme (CDT) : en moins d'un an d'échanges, de contacts avec les professionnels seine-et-marnais du tourisme, le « nouveau CDT » est aujourd'hui en place. Prêt à relever les défis de demain...

Lors de la première assemblée générale « opérationnelle », le 27 mars dernier, tous les partenaires étaient présents, montrant ainsi leur attachement à notre structure. Cette forte mobilisation montre que chacun semble partager les enjeux des évolutions proposées, et que chacun, dans son domaine de compétence, semble disposé à apporter sa pierre à l'édifice. Les nouveaux statuts du CDT permettent de franchir ce cap.

Le Conseil général, conscient des enjeux, poursuit et développe ses actions en matière de tourisme, comme en témoignent les orientations validées pour 2007 : nouvelles aides à l'hébergement, à l'accessibilité des établissements touristiques pour les personnes handicapées, subventions pour les manifestations départementales à vocation touristique, pour les investissements réalisés dans les Offices de tourisme, sans oublier l'accompagnement spécifique des deux « pôles touristiques » et la décision de principe sur un troisième pôle s'appuyant sur Provins et la Bassée.



Assemblée Générale du 27 mars 2007 :

à la tribune : Franck VERNIN, Lionel WALKER, Laurent DEVILLERS et Jean-Louis BOISANTÉ

Tout cela se traduit évidemment concrètement au profit de l'activité touristique départementale en matière d'aménagement du territoire, d'équipement, de communication, de marketing : la priorité donnée à l'« e-tourisme », avec le renouvellement de notre site Internet et le lancement de la vente en ligne, illustre cette volonté d'innover et d'aller de l'avant.

En disposant de ces nouvelles « armes », le tourisme seine-et-marnais s'enrichit, étoffe ses possibilités et marque des points. A chacun d'entre nous, maintenant, de transformer collectivement cet essai...



Lionel WALKER
Vice-Président du Conseil général
Chargé du Tourisme et du Patrimoine
Président du Comité Départemental du Tourisme

Les Pôles Touristiques Régionaux

Marne Ourcq et Morins

Bien que tout récent, le Pôle Touristique Régional Marne Ourcq et Morins s'enracine peu à peu dans le paysage touristique du nord de la Seine-et-Marne.

L'étude stratégique, menée en fin d'année dernière en partenariat étroit avec les forces vives du tourisme local, a mis en évidence 3 axes forts, qui puisent leur légitimité dans le territoire des vallées de la Marne, de l'Ourcq et des Morins.

Le plan d'actions issu de l'étude, se répartit ainsi en 3 « fils » :

- **LE FIL VERT** : répondre à la demande croissante de loisirs de pleine nature
- **LE FIL ROUGE** : conserver vivante, la mémoire des hommes et de leur savoir faire
- **LE FIL BLEU** : mettre en valeur l'eau et développer le tourisme fluvial

D'ores et déjà, des actions concrètes sont engagées :

le fil vert se décline sous forme d'une vingtaine de parcours destinés aux VTT, sur le Bassin de Vie de Coulommiers

le fil rouge voit poindre des mises en place de signalétiques patrimoniales dans le Pays Créçois et autour de Coulommiers, ainsi que la création d'une Maison Mac Orlan, à Saint Cyr sur Morin

le fil bleu n'est pas oublié, avec le démarrage des travaux d'un ponton fluvial de 48 m de long en contrebas du camping de la Ferté sous Jouarre, destiné à accueillir une base de location de bateaux.

Dès le mois de juin, trois groupes de travail, regroupés par « fil », vont s'employer à mettre sur pied des actions de développement touristique, respectueuses des caractéristiques des lieux et des caractères des hommes du nord de la Seine-et-Marne.

Sud Seine et Loing

L'étude engagée en 2006 sur la mise en tourisme du « Grand Melunais » a permis de dégager les points forts (sites structurants, dynamisme, accessibilité...) et les points faibles (déficit d'image touristique, territoire composite, stratégies de développement multiples...). Il en découle un plan pluriannuel d'actions qui entre en vigueur dès 2007 autour de deux thématiques.



- **POSITIONNER LA DESTINATION** : il s'agit de définir une « image touristique » du territoire en s'appuyant particulièrement sur sa colonne vertébrale : la Seine. Deux démarches parallèles vont être engagées : associer, au sein d'une commission, les collectivités locales dans une réflexion commune sur ce thème et accompagner les porteurs de projets privés à investir cet espace, en leur proposant, entre autre, des aides financières.

- **Animer la destination**, c'est : mettre en réseau les partenaires, initier les premières actions structurantes et promouvoir l'offre touristique (accès, itinéraires de découverte, accompagnement des sites existants, relais de communication ...). Le redéploiement des navettes touristiques poursuit ces

objectifs, tout comme le développement du Val d'Ancoeur et de la vallée Javot qui s'inscrit dans cette valorisation et cette structuration du grand Melunais.

Une série d'actions complémentaires sera proposée à l'ensemble de nos partenaires dans le courant du deuxième semestre de l'année 2007.

A la demande du Conseil régional, le Conseil général de Seine-et-Marne a adopté en sa séance du 30 mars 2007 le principe d'un troisième pôle touristique régional autour du secteur de Provins et de la Bassée.

Coups de cœur ; Les bases de loisirs, destinations estivales

Souppes-sur-Loing, fière de son Pavillon bleu accueillera le 1er juin la cérémonie officielle de remise du label

SOUPPES-SUR-LOING est la seule commune d'Île-de-France à bénéficier de l'éco-label « Pavillon bleu ». Celui-ci couronne les efforts réalisés en matière de qualité de l'eau, d'animations, d'accessibilité, de promotion et de respect de l'environnement naturel... Un gage de qualité que de nombreuses communes du littoral envient à la commune seine-et-marnaise, qui l'obtient pour la quatrième année. La base de loisirs (plan d'eau de 10 hectares, canoës et kayaks, minigolf, pédalos, baignade surveillée en lac et en piscine, pataugeoire...) est au cœur de ce dispositif et reste donc une destination sûre et reconnue pour les activités estivales.

40, rue des Varennes – Tél. : 01 64 78 50 30
www.souppes.net/base



Buthiers, entre ciel et terre

La base de Buthiers vient d'ouvrir un parc aventure composé de 70 ateliers répartis en 7 parcours avec via-ferrata, unique dans la région, et tyroliennes dont une de 250 mètres. Située sur un site boisé et rocheux, en plein cœur de la forêt de Fontainebleau, la base de loisirs propose un panel d'équipements traditionnels (piscine de 1 400 mètres avec toboggan aquatique, mini-golf, terrain de volley-ball, aires de jeux...) mais également un observatoire astronomique, des randonnées pédestres et VTT (la base possède le plus grand parc 2 roues d'Île-de-France et vient de s'équiper d'une station de lavage pour vélos), des courses d'orientation ainsi que de l'escalade.

73, rue des Roches – Tél. : 01 64 24 12 87
www.base-de-buthiers.com

LES AUTRES BASES RÉGIONALES DE PLEIN AIR EN SEINE-ET-MARNE :
BOIS-LE-ROI - TÉL. : 01 64 81 33 00 - [HTTP://BOISLEROI.UCPA.COM](http://BOISLEROI.UCPA.COM)
JABLINES - TÉL. : 01 60 26 04 31 - WWW.BASELOISIRS-JABLIENES-ANNET.FR
VAIRES - TORCY – [HTTP://VAIRES-TORCY.UCPA.COM](http://VAIRES-TORCY.UCPA.COM)

Un nouveau code pour le tourisme

Interview de Jean-Luc Michaud
Chef de l'inspection générale du tourisme



Le Ministère délégué au tourisme a présenté lors d'un colloque en début d'année un tout nouveau « Code du tourisme » regroupant les principaux textes et lois régissant l'activité touristique en France.

Jean-Luc Michaud, Chef de l'Inspection générale du tourisme au Ministère a été l'un des artisans majeurs de ce code. Il en présente les grandes lignes.

En quoi cet ouvrage est-il un outil primordial à disposition des acteurs du tourisme ?

Jean-Luc Michaud : La loi tourisme rassemble l'ensemble des règles de droit applicables à ce secteur au sein d'un « Code du tourisme » qui met à la disposition de tous un instrument lisible et clair. Il offre aux acteurs de l'économie touristique comme aux consommateurs, un outil juridique complet, accessible et intelligible. D'un point de vue technique, ce premier Code regroupe l'ensemble des textes législatifs et réglementaires qui déterminent l'évolution de l'offre touristique française et une amélioration de sa qualification.

Quelle a été votre implication personnelle dans la réalisation de ce Code du tourisme ?

Jean-Luc Michaud : Guy Barrey, inspecteur général de l'Équipement affecté au service de l'inspection générale du Tourisme, et moi-même avons été missionnés par Léon Bertrand, Ministre délégué au Tourisme, pour suivre le processus de codification des textes existants que Mme Michèle Demessine, qui l'avait précédé, avait engagé en 1998 sur ma proposition. Plusieurs années de travail et de réflexion ont été nécessaires pour la réalisation de ce Code puisque le groupe de travail chargé de sa création a été constitué sous ma responsabilité en 2001.

Comment les acteurs du tourisme ont-ils accueilli ce Code du tourisme ?

Jean-Luc Michaud : Tout comme les élus, les professionnels du tourisme ont accueilli très favorablement cet ouvrage qui, jusqu'à présent, faisait défaut dans un secteur économique aussi important. Ce code permet ainsi aux acteurs du tourisme de connaître leurs champs de compétences, et les règles qui s'y appliquent.

Le Code du tourisme est-il amené à évoluer ?

Jean-Luc Michaud : Ce Code traduit la vitalité d'un domaine qui constitue un secteur économique majeur. Cette codification des textes de droit concernant le tourisme ne doit donc pas être figée. Il s'agit aujourd'hui de faire vivre le Code du tourisme et de moderniser ce qui doit l'être. Notre « droit touristique » doit s'adapter aux pratiques contemporaines, mais également aux règles extérieures qui viennent le solliciter.

Où se le procurer ? www.ladocumentationfrancaise.fr

12 emplois "tremplin" pour le tourisme en Seine-et-Marne

Douze emplois tremplins ont été acceptés par la Région avec le soutien et l'accompagnement de Marie Richard, Vice-Présidente en charge du tourisme, des sports et des loisirs puis par le Conseil général au profit des offices de tourisme seine-et-marnais qui ont souhaité s'inscrire dans une démarche de professionnalisation



Les futurs animateurs et développeurs de projets accompagnés de Julien PULICARI, responsable de la formation Tourisme au CFA Stephenson

Ce programme, lancé par le CDT en partenariat avec l'Union Départementale des Offices de Tourisme, Initiatives 77, le Centre de Formation en Alternance Stephenson et l'Institut de Recherches et d'Études Supérieures du Tourisme, vise à favoriser l'animation et le développement de projets touristiques, à renforcer les moyens des offices de tourisme et à structurer les territoires grâce à un groupe d'étudiants qui œuvreront en réseau. Les conventions de partenariat signées entre le Conseil régional et les offices de tourisme interviennent à l'issue d'une « passerelle entreprise » mise en place en amont dans le cadre d'un programme de formation en direction des publics jeunes et adultes. Un autre partenariat entre le Conseil général et les offices de tourisme, en lien avec l'UDOTSI et les communes concernées viendra compléter le dispositif régional.

Ecotourisme et tourisme durable

Le tourisme possède la faculté de s'adapter « naturellement » aux évolutions de la société. L'écotourisme en est un bel exemple, avec de nombreuses initiatives axées sur la nature, l'environnement, les cultures traditionnelles, le patrimoine...

Cette activité touristique particulière véhicule animations et activités en alliant le plus souvent des notions de développement durable, des éléments d'éducation, de solidarité et de respect des territoires.

La Seine-et-Marne, avec ses nombreux atouts « verts » et notamment le Parc naturel régional du Gâtinais français, a une carte importante à jouer. Une commission spécifique "tourisme" vient de se créer au Parc. Elle étudie actuellement la mise en place d'un schéma de développement touristique, sur les fondements du tourisme durable.

A l'affiche

La Forêt de Fontainebleau, un atelier grandeur nature



Inauguration, de gauche à droite : Claude Marchal, maire de Barbizon, Lionel Walker, Vice-Président du Conseil général, Serge Lemoine, Président du Musée d'Orsay, Philippe Chopin, Sous-Prefet de Fontainebleau, Chantal Georgel, Commissaire de l'Exposition, Gérard Millet, Maire de Melun et Frédéric Valletoux, maire de Fontainebleau

Exposition au Musée d'Orsay jusqu'au 13 mai, avec de nombreuses animations en Seine-et-Marne pour prolonger la visite. Des actions ont été menées vis-à-vis des professionnels (accueil de presse, éductour, actions de promotion...) et une brochure éditée par le Comité Régional du Tourisme avec le CDT recense l'ensemble des manifestations. En voici quelques dates :

- **Jusqu'au 30 juillet :** exposition photo à l'Auberge Ganne de Barbizon ;
- **Samedi 19 mai :** circuit "nature" animé par l'Office National des Forêts et le PNR sur la trace des peintres dans le cadre de la "nuit des musées";
- **Dimanche 26 mai :** déjeuner sur l'herbe aux gorges de Franchart avec concert ;
- **Du 22 juin au 26 septembre :** « Fontainebleau, son château, sa forêt, l'invention du tourisme aux XIXe-XXe siècles » au château de Fontainebleau ;
- **Vendredi 24 août :** festival de la Forêt au cœur du domaine forestier ;
- **Samedi 22 septembre :** colloque à l'Insead de Fontainebleau à l'occasion du centenaire des Amis de la Forêt ;
- **Sam. 22 et dim. 23 septembre :** grande fête de la forêt à l'hippodrome du Grand Parquet pour les 100 ans des Amis de la Forêt

Renseignements sur le site www.tourisme77.fr

Nuit des Musées : samedi 19 mai

Seize musées de Seine-et-Marne ont accueilli gratuitement les visiteurs en soirée jusqu'à minuit le samedi 19 mai. Ce rendez-vous phare de la saison culturelle dans le département, organisé par le Conseil général, a permis non seulement de découvrir les expositions, mais aussi de prendre part à des animations et des événements originaux.

La Table Saint-Just à Vaux-le-Pénil

Cette belle table de la région melunaise vient de se voir décerner une étoile par le Guide Michelin. Ce sont donc trois restaurants « étoilés » avec « Le Pouilly » à Pouilly le Fort et « L'Auberge de la Brie » à Couilly Pont aux Dames qui portent haut les couleurs de la gastronomie en Seine-et-Marne.

Balad'Pass, la 77ème offre

76 sites touristiques sont désormais associés à la Balad'Pass (contre 55 en 2005 et 65 en 2006), qui fait des Seine-et-Marnais les premiers ambassadeurs du tourisme dans leur département ; ils bénéficient ainsi d'entrées gratuites ou de réductions exceptionnelles dans les sites partenaires. Le CDT se devait d'atteindre le chiffre symbolique de 77. C'est chose faite avec la création du Club Balad'Pass 77 via Internet. Un moyen d'être informé des nouveautés, des spectacles, dans les domaines de prédilection de chacun : une lettre d'information électronique spécifique sera réalisée pour les adhérents. Autre nouveauté : en 2007, la Balad'Pass est obtenue exclusivement par inscription en ligne sur le

www.tourisme77.fr.

Les villes et villages illuminés

C'est le 3 mars dernier, sur la base de Seine-Ecole Loisirs à Saint-Fargeau-Ponthierry – Pringy, qu'ont été récompensés les lauréats du concours des villes et villages illuminés. Les communes (226 cette année), mais aussi les commerces et, de plus en plus, les habitants (1 500 inscrits mais des dizaines de milliers de participants en toute autonomie), contribuent ainsi à rendre la Seine-et-Marne plus accueillante et plus attractive.

Chasse aux œufs de Pâques

300 000 œufs cachés dans quelques 200 communes de Seine-et-Marne le dimanche de Pâques : de quoi attirer des dizaines de milliers d'enfants sur des sites touristiques pour cette onzième édition proposée par le Conseil général qui en a confié la gestion au CDT.

Saveurs et terroirs d'Ile-de-France les 11 et 12 mai...

Après Vaux-le-Vicomte en 2006, c'est la ville nouvelle et le Carré Sénart qui ont accueilli le salon annuel seine-et-marnais des saveurs et des terroirs les 11 et 12 mai 2007. Une cinquantaine d'exposants, un rallye à la découverte du terroir francilien, des démonstrations et des dégustations étaient au menu, avec la participation d'apprentis et du meilleur ouvrier pâtissier de France qui a délivré certains de ses secrets... Un salon plus généralement placé sous le signe du développement durable, au cœur des préoccupations actuelles, et organisé avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Crédit Agricole Brie-Picardie, et de nombreux partenaires comme la Chambre d'agriculture...

... Et le salon de l'artisanat les 12 et 13 mai

Ce même week-end, une quarantaine d'artisans présentaient à Coubert leur savoir-faire : bois, verre, cuire, tissus, métal, pierres... Ces artisans travaillent toutes les matières de façon exceptionnelle, avec un soutien particulier de leur Chambre des Métiers.

L'E-Tourisme

Internet, nouveau vecteur du tourisme en Seine-et-Marne

Le CDT propose de multiples accès aux informations touristiques via les nouvelles technologies avec 3 outils majeurs...

- **www.tourisme77.fr, le portail Internet** pour les loisirs, les sites à visiter, les équipements, les activités touristiques, les événements majeurs, les éditions du Tourisme... Un site totalement refondu, qui réunit les deux sites préexistants (de Tourisme 77 Travel et du CDT), avec toujours plus de contacts, de partenaires (Gîtes de France, produits du terroir, Clévacances...) et le suivi des nouveaux axes de développement (aménagement du territoire, tourisme et handicap, formation et emploi, observatoire du tourisme...). Sans oublier la commercialisation de produits et notamment les offres promotionnelles liées à la « Balad'Pass ». Un site complet destiné aux visiteurs en Seine-et-Marne, mais aussi ouvert aux professionnels.



- **La lettre électronique d'information mensuelle** du Tourisme de Seine-et-Marne appelée "Cap Seine-et-Marne" vous prévient des nouveautés ou des événements en Seine-et-Marne. Inscription sur le site www.tourisme77.fr

- **La vente en ligne, NOUVEAUTÉ 2007.**

Ce nouveau service permet à l'internaute d'acheter par carte bancaire : des billets pour les châteaux, les musées, les spectacles ; des forfaits thématiques alliant hébergement, culture, plein air ; et des hébergements, hôtels et gîtes. Cette nouvelle rubrique s'adresse pour le moment au grand public mais évoluera rapidement vers une autre centrale de réservation destinée aux professionnels du tourisme, qu'ils soient institutionnels (OTSI, Maison de la France) ou privés (agences de voyages, tour opérateurs).

Retrouvez l'agenda complet des prochaines animations en Seine-et-Marne en consultant les brochures éditées par le CDT ou sur www.tourisme77.fr.

Directeur de la publication : Lionel Walker,
Vice-Président du Conseil général
chargé du Tourisme et du Patrimoine,
Président du Comité Départemental du Tourisme

Maquette : Comité Départemental du Tourisme
Contact : 11 rue Royale, 77300 Fontainebleau
Tél : 01 60 39 60 39 / cdt@tourisme77.fr / www.tourisme77.fr